

– Note d’information –

Contribution fédérale à la réduction de la pauvreté au Canada
Le Comité permanent des ressources humaines, du développement des
compétences, du développement social et de la condition des personnes
handicapées.

11 h 00 – 12 h 30, le premier juin 2009

Hôtel Radisson Admiral, salle de bal Admiral (3^e étage), 249 Queen’s Quay Ouest, Toronto

1. Le Conseil canadien des Églises est le plus vaste organisme œcuménique au Canada; regroupant 22 Églises des traditions anglicane, évangélique, orthodoxe de l’Est et orthodoxe orientale, protestante et catholique qui représentent, collectivement, 85 % des chrétiens du Canada.
2. LE 13 mai 2009, le député Tony Martin communiquait à la Chambre des Communes que le Conseil canadien des Églises et l’Alliance évangélique du Canada avaient tenu conjointement, sur la Colline parlementaire, une table ronde sur la Religion et l’économie durable. Il ajoutait que la gauche et la droite religieuses s’unissaient pour réclamer l’élimination de la pauvreté. Pendant que nous nous demandons lequel d’entre nous est de la gauche ou de la droite religieuse, faisait-il observer, les Églises du Canada s’unissent dans leur détermination à contribuer à l’élimination de la pauvreté au Canada.
3. Dans une lettre du 26 novembre 2007, 21 Églises membres du Conseil canadien des Églises signaient à l’unanimité une lettre au premier ministre où elles demandaient au Gouvernement du Canada de former un groupe de travail chargé d’établir, au cours du prochain exercice budgétaire, une stratégie nationale d’élimination de la pauvreté comportant les éléments suivants :
 - Des objectifs et des échéances mesurables;
 - Des indicateurs de la pauvreté au Canada qui soient compréhensibles par le grand public;
 - Un mécanisme de surveillance et d’évaluation des progrès réalisés;
 - Des engagements budgétaires axés sur les besoins des personnes vulnérables.

À ce jour, le Gouvernement fédéral n’a pas encore formé de groupe de travail sur la réduction de la pauvreté ni établi de stratégie de réduction de la pauvreté.

4. La table ronde de mai dernier avec les députés à Ottawa a produit une entente remarquable entre les participants, qui représentaient tous les partis politiques. On y a convenu qu’une résolution

réclamant l'élimination de la pauvreté au Canada ne conviendrait que si elle comportait un plan de mise en œuvre. On a également convenu qu'un plan d'action visant à l'élimination de la pauvreté au Canada aurait plus de poids et d'efficacité s'il comportait des objectifs et des échéances mesurables, des indicateurs compréhensibles par le grand public et un mécanisme de surveillance et d'évaluation des progrès réalisés.

Les Canadiens veulent que leur gouvernement soit tenu responsable de l'élimination de la pauvreté au Canada.

5. Tout au long de l'histoire du Canada, les Églises du pays ont affirmé la nécessité de soutenir les moins nantis, de se montrer charitables et d'œuvrer pour la justice. Dans les années 1960, elles ont lutté en faveur de l'assurance-maladie et des soins de santé pour tous, quelle que soit la conjoncture économique. L'Armée du Salut, pour ne citer qu'un exemple, est le plus important fournisseur non gouvernemental de services sociaux directs au Canada.
6. C'est cependant au Gouvernement du Canada qu'il incombe d'établir la justice pour tous et d'assurer le bien commun. Nous nous joignons à nos Églises membres pour réclamer de lui qu'il prenne les initiatives politiques concrètes suivantes :
 - Un plan fédéral d'élimination de la pauvreté qui vienne en complément des plans provinciaux et territoriaux;
 - Des objectifs et des échéanciers de réduction de la pauvreté, des indicateurs pour les familles autochtones, établis en coordination avec les communautés autochtones inuites, métisses, des Premières Nations et urbaines;
 - Des investissements fédéraux suffisants dans la sécurité sociale pour tous les Canadiens, incluant l'augmentation des prestations pour les enfants des familles à faible revenu et l'amélioration de l'admissibilité à l'assurance-emploi;
 - Un plan national de logement comportant d'importants subsides pour le logement social et imposant aux provinces et territoires la responsabilité de fournir des logements sociaux;
 - Un système universel d'éducation et de soin de la petite enfance qui soit accessible à tous les enfants.
 - Enfin, une loi fédérale contre la pauvreté requérant un engagement permanent du fédéral et lui imposant l'obligation de rendre compte des résultats.
7. Nous pressons les panélistes eux-mêmes de manifester leur appui à la *campagne Dignité pour tous* lancée récemment par le mouvement Citizens for Public Justice en partenariat avec Canada sana pauvreté (anciennement Organisation nationale anti-pauvreté), en visitant le site Web <http://dignityforall.ca/> et en cliquant sur le bouton « I support ».

Présenté par Maylanne Maybee, coordonnatrice du réseau Éco-justice, Église anglicane du Canada, et Peter Noteboom, secrétaire associé, comité Justice et Paix, Conseil canadien des Églises.